

L'Agenda 2030 dans les territoires : les grands témoins

Afin d'illustrer la territorialisation du développement durable, la parole a été donnée aux collectivités. Neuf d'entre elles, représentant tous les échelons, partagent leur manière inspirante de déployer des politiques transversales et d'utiliser les ODD au quotidien.

Focus sur cinq collectivités	134
Des outils pour faire vivre les ODD dans les territoires	145

Focus sur cinq collectivités

Il s'agit, dans cette section, de mettre en perspective les différentes stratégies de ces collectivités, sans les comparer, afin de montrer leur diversité en fonction des spécificités de chaque territoire.

Chaque exemple cité inclut également des conseils pratiques pour aider d'autres collectivités à réussir la mise en œuvre leurs propres politiques.

Saint-Avé, de l'Agenda 21 à l'Agenda 2030 : mobiliser pour le développement durable au quotidien



Karen Capitaine, Directrice du service Transitions / Mobilités • Thierry Eveno, Maire-adjoint de Saint-Avé chargé des transitions • Edith Lamarque, Directrice générale adjointe pole aménagement urbain

UNE DÉMARCHE ANCRÉE DANS LE TEMPS LONG

Saint-Avé est une petite ville de 12 000 habitants, située dans l'agglomération de Vannes, dans le Morbihan. Sa démarche de développement durable commence par un exercice de prospective réalisé en 2008 avec l'aide d'un bureau d'études local, pour imaginer Saint-Avé en 2030. Cet exercice débouche sur plusieurs scénarios, qui constituent la base du projet de territoire porté par les élus et les agents.

Le plan d'action tiré de ce projet, construit en concertation avec des citoyens et des associations, est labellisé Agenda 21 en 2011.

En 2016 l'Agenda 21 est reconduit mais la commune souhaite enrichir la démarche. Celle-ci, alors très axée sur l'environnement, peine à impliquer tous les services. Saint-Avé se tourne vers le Comité 21, qui aide à acculturer élus et agents à l'Agenda 2030 et aux ODD. La collectivité suit quelques formations et poursuit sa réflexion en s'inspirant de communes pionnières comme Niort (à qui elle emprunte l'idée des « défis »).

En 2020, la mairie de Saint-Avé crée une direction Transitions avec un agent chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Malgré la pandémie de Covid, qui fait évoluer les priorités, et la difficulté de financer un poste d'animation à temps plein, la commune maintient le cap du développement durable et du dialogue avec les parties prenantes du territoire. En 2022,

élus et cadres dirigeants reçoivent des formations pour s'approprier le langage commun des ODD. Avec l'appui d'une alternante, les politiques

« Créer une direction Transition »

Séminaire élus-agents sur les ODD, août 2023



municipales et l'action quotidienne des services sont passées en revue par l'élu référent, le responsable de service et le directeur de cabinet, sous le prisme de leur contribution aux ODD. En mars 2023, le Conseil municipal tire le bilan de l'Agenda 21 et lance la démarche Agenda 2030. Elle se décline en quatre défis autour desquels mobiliser les acteurs du territoire :

- ▶ une ville épanouissante
- ▶ une ville culturelle et citoyenne
- ▶ une ville bien aménagée
- ▶ une ville innovante.

Pour le déploiement de sa politique, la commune fait le choix de distinguer la stratégie ODD en interne (territorialisation des cibles des ODD, sensibilisation des services, séminaire de travail), de l'Agenda 2030, qui concerne plus largement le territoire et tous ses acteurs à sensibiliser et mobiliser (conférences, ateliers, proposition de défis à relever...).

LES ODD, PIERRE ANGULAIRE DE L'ACTION COMMUNALE

Chaque délibération de la commune identifie l'Objectif de développement durable principalement concerné. Cela permet de faire un bilan de la façon dont les délibérations du conseil municipal impactent les ODD, et éventuellement de procéder à des ajustements.

La ville présente également un rapport d'orientation budgétaire à l'aulne des ODD depuis 2023, et vient de fléchir son budget en fonction des ODD en mars 2024. Elle a par ailleurs mis sur pied un groupe de travail pour la mise en place d'une démarche de budget durable.

Enfin, la commune, bien qu'elle n'y soit pas réglementairement tenue, s'est lancée dans la rédaction d'un Rapport Annuel de Développement Durable (RADD), déclinant les actions selon les 17 ODD. Ce rapport a pour objectif d'être un outil de sensibilisation pour les agents afin qu'ils visualisent leur contribution aux ODD, et un outil de communication entre les services et avec les différents partenaires⁴⁵.

Pour enrichir sa démarche, la ville de Saint-Avé travaille désormais à la traduction des cibles de l'Agenda 2030 dans la réalité de son territoire, à l'instar d'autres collectivités (Pessac, Strasbourg), pour alimenter notamment son travail sur le budget durable. Elle veille également à entretenir la mobilisation des services et souhaite débiter la sensibilisation des acteurs du territoire (entreprises, associations, citoyens). Cela se traduit

notamment par l'organisation de conférences et d'ateliers sur les enjeux climatiques (atténuation et adaptation) en lien avec l'ODD 13.

TRAVAILLER EN MODE PROJET

Les habitudes de travail en mode projet et de coopération avec les acteurs du territoire sont ancrées de longue date à Saint-Avé, ce qui a facilité la mise en route de la démarche Agenda 2030. Malgré la crainte d'une partie des agents que cette démarche n'accroisse leur charge de travail, leur quotidien n'a pas beaucoup changé. La démarche a plus été une mise en cohérence, une manière différente de situer son action dans celle de la collectivité qu'une révolution de l'organisation des services. Si cette organisation n'a pas fondamentalement changé, la manière des agents de percevoir leur quotidien a évolué. La démarche de développement durable a favorisé l'esprit collectif, et donne un sens nouveau à tous les métiers. En effet même ceux parmi les moins valorisés traditionnellement contribuent aux objectifs de développement durable (par exemple, l'épluchage des légumes pour la cantine pour l'ODD 2).

Le changement notable a été le recrutement d'une directrice de la transition, et son association étroite avec un élu. La bonne identification de ce binôme au sein des services a permis plus de lisibilité pour les agents.

DES RÉALISATIONS QUI FONT LA FIERTÉ DES AVÉENS, PIONNIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'expérience de Saint-Avé en matière de développement durable à largement contribué à ce que cette petite commune soit identifiée localement comme une pionnière. Elle a renforcé la fierté des élus comme des agents pour

leurs contributions à l'intérêt général au quotidien ou la mise en œuvre de nouveaux projets. Et elle profite aux habitants de la commune au travers d'un grand nombre de réalisations :

- ▶ passage de tout le cœur de ville et des hameaux urbanisés à 30 km/h ;
- ▶ création d'un budget participatif ;
- ▶ mise en place d'une trame noire ;
- ▶ création d'un parc d'activités avec une charte environnementale très exigeante ;
- ▶ création d'un club d'entreprises ;
- ▶ soutien constant aux associations ;
- ▶ travail réalisé sur le PLU pour qu'il aille au-delà des obligations réglementaires de la loi Climat et résilience ;
- ▶ choix de matériaux biosourcés pour des nouvelles infrastructures sportives ;
- ▶ renaturation d'une ancienne décharge ;

« La ville de Saint-Avé travaille désormais à la traduction des cibles de l'Agenda 2030 dans la réalité de son territoire »

⁴⁵ Ce rapport, publié en septembre 2024, peut être consulté ici : <https://www.saint-ave.bzh/medias/2024/09/SARA0DD2023-210x270mm-40p-web.pdf>

- ▶ développement d'un écoquartier ;
- ▶ et à venir : projet de centrale photovoltaïque sur le site d'une ancienne carrière.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE DE LA DÉMARCHÉ

- ▶ S'appuyer sur une feuille de route claire des élus.
- ▶ Avoir une courroie de transmission bien identifiée entre élus et services, un agent qui main-

tienne l'intérêt de ses collègues et les sensibilise, car malgré la formation la culture se perd avec le changement du personnel.

- ▶ Expliquer, dire et montrer que le développement durable n'est pas compliqué, donner envie et valoriser. C'est un travail du quotidien.
- ▶ S'enrichir des expériences de la communauté des acteurs du développement durable.

Evian-les-Bains, l'Agenda 2030 au service d'un cadre de vie exceptionnel



Jean-Pierre Amadio, Adjoint chargé de l'Aménagement du Territoire, du Cadre de Vie, de l'Urbanisme, de la Transition énergétique, de la Mobilité

DES ODD AUX DÉFIS DU TERRITOIRE

Evian est depuis longtemps une ville-jardin, un arboretum géant où les habitants ont le souci de l'environnement dans lequel ils vivent. Ainsi, la ville est engagée de longue date dans une politique de réduction des pesticides, de consommation raisonnée de ressources et de soin à son patrimoine. Désirant capitaliser sur cet héritage vert, la nouvelle majorité élue en 2020 souhaite donner de la cohérence aux actions de la ville en utilisant le cadre des ODD. L'objectif est que chaque action puisse avoir des retombées sociales, environnementales et économiques.

La définition de la stratégie evianaise est basée sur un travail de diagnostic du territoire municipal portant notamment sur les domaines de l'énergie, de la biodiversité, des cours d'école, du logement et des mobilités. Ces données sont complétées par des éléments plus qualitatifs, comme le ressenti des usagers sur le confort des bâtiments publics ou la qualité de l'accueil, ou encore l'efficacité de l'utilisation.

Ce travail débouche sur la définition de 8 défis et de plus de 200 actions. Les 8 défis sont :

1. une ville tournée vers le développement durable, citoyenne, solidaire et inclusive,
2. une ville engagée pour le climat,
3. une ville qui préserve son territoire, en synergie avec la biodiversité,
4. une ville responsable qui encourage une production et une consommation sur la base de critères sociaux et environnementaux,
5. une ville d'éducation, de santé, de sports, de bien-être pour ses habitants et les générations futures,

6. une ville résiliente favorisant le maintien d'une agriculture locale au bénéfice d'une alimentation de qualité,

7. une ville de patrimoine et de culture,

8. une ville attractive par la qualité de son offre touristique et son rayonnement international.

Les ODD, cadre de référence de cette stratégie, servent également de support à toutes les communications de la Ville, en interne comme en externe, afin de montrer comme ses politiques y contribuent.

PORTER LA DÉMARCHÉ ET STRUCTURER LES SERVICES

À Evian, la démarche de développement durable jouit d'un fort portage politique, ce qui permet plus facilement de faire travailler élus et agents de manière transversale. Par ailleurs, des « éco-délégués » sont désignés dans chaque service. Ils effectuent un travail de sensibilisation sur les

thématiques liées au développement durable et servent de relai entre élus et agents sur ces questions. Afin de faire prendre conscience aux agents de la nécessité d'agir, des ateliers « Fresque du climat » sont organisées, touchant un grand nombre de

personnes. Enfin, un poste de coordinateur de la démarche de développement durable a été ouvert. Ce poste clef, très précieux pour entretenir la démarche, permet de faire le lien entre tous les acteurs impliqués.

La municipalité entreprend rapidement de repenser le cadre de vie, quartier par quartier, en élaborant un plan de mobilité ou en installant des jardins partagés. Elle ne néglige pas pour autant le volet solidarité, avec une révision des barèmes sociaux, un effort sur le logement social, des clauses d'insertion professionnelle dans les marchés publics, l'installation d'un « frigo solidaire » ou encore la distribution gratuite de protections périodiques.

Mais le travail de sensibilisation de la population est parfois délicat : la perception de l'urgence à agir n'est pas unanimement partagée, en parti-

« Repenser le cadre de vie, quartier par quartier »

200

actions définies par la stratégie evianaise

culier dans un environnement en apparence privilégié et protégé comme celui d'Evian. Proposer des changements de comportement n'est pas toujours chose aisée. Parmi les différentes initiatives de dialogue avec les citoyens, une brigade verte été mise sur pied. Chargée de l'entretien des espaces verts, elle joue également un rôle pédagogique auprès de la population (par exemple pour expliquer pourquoi les espaces verts sont moins tondus) et de prévention des incivilités.

DES RÉALISATIONS LOCALES, UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

L'expérience d'Evian en matière de développement durable à largement contribué à ce que cette petite commune soit identifiée comme une pionnière. Elle a renforcé la fierté des élus comme des agents pour leurs contributions à l'intérêt général au quotidien. Cette reconnaissance s'est traduite par la présence d'Evian au Forum politique de haut niveau de l'ONU sur les enjeux liés à l'eau et l'essaimage de ses pratiques dans les territoires voisins, ce qui est une belle récompense.

Cette démarche s'incarne également dans un certain nombre de réalisations :

- ▶ un PLU très ambitieux sur la protection d'espaces naturels, qui devrait faire des disciples dans d'autres communes ;
- ▶ la réorganisation de la circulation automobile, avec la piétonnisation de certains quartiers ;
- ▶ la création de jardins familiaux ;

- ▶ la création d'une « maison de l'eau » sur le territoire : lieu de rencontres et d'échange des différents acteurs du secteur ;
- ▶ 900 équivalents logements ont une eau chauffée avec de l'énergie renouvelable y compris les bâtiments communaux les plus énergivores ;
- ▶ la mise en place de nombreuses actions de sensibilisation, l'organisation de conférences sur les sujets environnementaux avec des scientifiques renommés.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE DE LA DÉMARCHÉ

- ▶ La cohésion de l'équipe municipale, sa vision partagée du territoire et du projet.
- ▶ Partir d'un diagnostic, en osant se baser sur les perceptions des usagers et des agents.
- ▶ Mettre en place un coordinateur développement durable en interne.
- ▶ Impliquer les agents dans la conception et la réalisation des projets.
- ▶ Mettre en test ses politiques, prévoir des phases d'expérimentation pour mesurer l'impact des actions, en lien avec les personnes touchées (par exemple l'impact d'une réduction de la circulation en centre-ville sur les commerçants).
- ▶ Faire preuve de courage politique en assumant des décisions qui peuvent être impopulaires (par exemple, rendre des zones inconstructibles ou interdire la circulation dans certaines zones).
- ▶ Regarder ce qui se fait ailleurs pour adapter localement.
- ▶ Communiquer largement et longuement sur ses actions, échanger régulièrement avec la population (notamment lors d'événements festifs, de manifestations culturelles).

« La ville d'Evian est identifiée comme pionnière en matière de développement durable »

900
équivalents
logements
ont une eau
chauffée avec
de l'énergie
renouvelable

Eurométropole de Strasbourg : l'innovation au service des ODD



Pia Imbs, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg • Yves Zimmermann, Directeur de projet Agenda 2030

DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE AUX ODD

Historiquement, l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) est très engagée dans la lutte contre le changement climatique. Après avoir dès les années 1990 reconstitué un réseau de tram pour limiter la place de la voiture en ville et préserver la qualité de l'air, elle adopte en



Rencontres pour une économie locale durable, juin 2024

156

questions évaluées dans la Revue Volontaire Locale de l'Eurométropole

2008 un Plan Climat territorial afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, avant même que cet outil ne devienne réglementaire. En 2020, l'Eurométropole de Strasbourg, sous l'impulsion de sa présidente Pia Imbs, accentue son action climatique en allouant des moyens conséquents au développement des transports collectifs (500 millions d'euros), en créant l'Agence du climat, organe de conseil aux habitants et aux acteurs économiques, et en engageant le volet d'adaptation au changement climatique du territoire (déméralisation, plan Canopée, stratégie alimentation).

Dans le même temps, convaincue que c'est la seule façon de concrétiser ses ambitions climatiques, l'EMS commence à expérimenter une approche plus systémique des transformations qui consiste à unifier les questions climatiques avec les enjeux sociaux et démocratiques. C'est ainsi qu'à partir de 2017, Strasbourg développe une stratégie basée sur l'Agenda 2030 et ses 17 ODD. Depuis 2020, la collectivité va jusqu'à défendre l'intégration d'un 18^e ODD sur la culture. Cette stratégie se déploie sur les 4 principaux leviers de pilotage de la transformation :

- ▶ **Évaluer et manager** : pour prendre des décisions fondées sur un diagnostic objectif ;
- ▶ **Planifier et coconstruire les stratégies** : pour concevoir des actions de manière systémique ;
- ▶ **Budgéter et financer** : pour aligner les moyens de chacun au service d'objectifs communs ;
- ▶ **Mobilisation et plaidoyer** : pour atteindre collectivement les objectifs par compromis sur ce qui est essentiel.

En quelques années, l'Eurométropole de Strasbourg est devenue un exemple de référence de l'appropriation locale et de la territorialisation des ODD en France, qui en a inspiré beaucoup d'autres.

FONDER SA DÉMARCHE SUR DES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC ET D'ÉVALUATION SOLIDES

La question des diagnostics est centrale dans le travail de l'Eurométropole. De nombreux outils lui permettent de collecter des données : des observatoires internes comme l'Observatoire social ou le Service de Géomatique et connaissance du territoire, et d'autres externes, comme Atmo-Grand Est pour la qualité de l'air ou l'ADEUS à l'échelle du Schéma de Cohérence Territoriale de la région de Strasbourg. L'essentiel pour l'EMS est de faire « parler » ces diagnostics, de comparer les échelles, de mesurer les efforts à fournir pour atteindre les objectifs. Afin d'évaluer la contribution de son action aux

ODD, l'Eurométropole a réalisé en 2024 sa Revue Volontaire Locale (RVL). Celle-ci a permis d'évaluer 156 questions couvrant l'ensemble des politiques publiques et 18 ODD. Chaque question fait l'objet d'un positionnement en 4 catégories de situations : Progrès importants attendus, À améliorer, En bonne voie, Non évalué. Pour les positionner, l'évaluation a été réalisée à partir de 4 approches différentes :

- ▶ en fonction d'un objectif chiffré inscrit dans un Agenda 2030 ou 2050 local ;
- ▶ par comparaison avec Metz, Grenoble et Bordeaux ;
- ▶ par seul suivi d'un indicateur ;
- ▶ par avis d'expert interne.

Au total, ce sont 171 indicateurs qui ont été retenus, 103 pour l'EMS et 68 pour la Ville. La RVL a permis d'établir que le territoire était sur la bonne voie : 34 % des 147 questions évaluées avancent dans le bon rythme pour atteindre les objectifs de 2030, 50 % des questions examinées vont dans le bon sens mais les efforts méritent d'être amplifiés. Les 16 % restant présentent des défis importants qui subsistent.

SE RÉORGANISER

Afin d'améliorer la capacité de l'administration à répondre aux défis soulevés par l'Agenda 2030, une importante réorganisation a été opérée, sur la base des trois priorités du mandat de l'équipe actuelle que sont les urgences climatique, sociale et démocratique.

Le pôle de Transformation Écologique et Économique du Territoire (TEET) est celui qui dispose de la plus forte structuration par objectif,

du fait d'un Plan climat air énergie territorial ancien et qui s'est fixé une trajectoire à 2050 de neutralité carbone. Pour s'assurer que les politiques menées s'inscrivent dans la trajectoire définie, l'Eurométropole et la ville de Strasbourg se sont engagées dans la démarche de labellisation «Territoire Engagé Transition Écologique» de l'ADEME. Après l'obtention

du label niveau 4 étoiles en septembre 2021, elles ont obtenu en 2024 le niveau 5 étoiles.

Le projet est d'inscrire les autres pôles dans cette dynamique d'objectifs 2030. Cela suppose encore une meilleure articulation avec l'ensemble des autres acteurs intervenant sur le territoire, notamment le Conseil départemental, le Conseil régional et l'État.

À ce stade, la dynamique ODD et Agenda 2030 de l'Eurométropole est portée par le Secrétariat général, attaché au DGS. Il s'attache à :

« L'Eurométropole de Strasbourg est devenue une référence de l'appropriation locale des ODD en France »

- ▶ produire un travail d'analyse des politiques publiques en préparation du Rapport de développement durable (RADD);
- ▶ impulser et accompagner les dynamiques de transformation par les ODD au sein des Directions thématiques : actuellement l'économie, l'alimentation, la culture, l'urbanisme opérationnel dans une approche One-Health (une seule santé);
- ▶ expérimenter les voies de structuration d'une gouvernance de la durabilité : RADD – Budget – avis des citoyens.

L'AGENDA 2030, CADRE MÉTHODOLOGIQUE SOUPLE ET ATOUT POUR CONVAINCRE

Alors que le manque de cadre méthodologique de l'Agenda 2030 pouvait apparaître comme un frein, il s'est en fait révélé être une chance. Il a permis d'avoir véritablement la capacité de partir de la situation et des caractéristiques du territoire. Loin d'un concept onusien descendant, il est envisagé dans l'Eurométropole comme un outil à territorialiser et aligner à partir de la base.

L'exemple le plus significatif est celui de la Zone à Faible Émission. Dispositif controversé, qui vient heurter de nombreuses habitudes, il ne manque pas de susciter des résistances. Mais d'une contrainte réglementaire imposée par l'État et l'Union européenne, l'Eurométropole a souhaité en faire un levier de transformation accepté par les concitoyens, en aménageant le calendrier de mise en place, en mettant en place un dispositif massif d'aide financière (50 millions d'euros) pour l'abandon d'un véhicule mal classé au profit de mobilités décarbonées et en instaurant notamment la gratuité des transports en commun pour les jeunes. Rappeler le lien de cette mesure avec les ODD a en outre été un argument supplémentaire pour convaincre les citoyens.

DES INNOVATIONS MARQUANTES

L'Eurométropole a notamment innové sur la question de l'évaluation des budgets opérée à travers le cadre des ODD. Cette démarche a été récompensée par un prix spécial AFNOR-AFIGESE en 2023 sur la Gestion responsable des ressources. Il intéresse beaucoup de collectivités françaises et continue à se déployer au niveau national puisque l'Eurométropole a co-piloté, avec la Ville de Pessac, un groupe de travail national pour la définition d'une norme volontaire AFNOR de budget soutenable à travers le cadre des ODD. Ce budget durable a été très utile pour la RVL qui présente, sans doute pour la première fois au monde, un état des lieux associé à une analyse de l'évolution des budgets par ODD. Par ailleurs, la ville et l'Eurométropole sont très engagées dans le domaine de la culture, à laquelle elles consacrent 18% de leur budget. Cet engagement a culminé dans la création d'un 18^e ODD,

affirmant le rôle éminent de la culture comme facteur d'inclusion, d'expression et d'épanouissement pour les habitants et habitantes du territoire. Ce nouvel ODD a comme il se doit été complété de dix cibles qui permettent de décliner les multiples dimensions de la culture au sein du développement durable (réalisations des droits culturels pour toutes et tous, promotion d'une culture de la paix et valorisation de la diversité culturelle, sauvegarde de toutes les formes de patrimoine, respect des peuples autochtones...).

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE DE LA DÉMARCHÉ

Pour l'EMS, plusieurs facteurs de réussites ont été identifiés :

▶ **Un portage politique fort.** La bonne connaissance des enjeux du développement durable par les élus permet de soutenir la démarche.

▶ **Travailler sur les indicateurs de suivi :** ce que l'on mesure va induire ce que l'on va transformer. Donc pour ne pas se tromper, il faut actualiser sa base d'indicateurs de suivi.

▶ **Partir de sa propre situation.** À l'Eurométropole de Strasbourg, la territorialisation des ODD a permis d'identifier des aspects manquants : 5 nouvelles cibles ont été ajoutées, pour mettre l'accent sur certains sujets peu présents (les nuisances

sonores dans l'ODD 3, la sécurité dans l'ODD 16), voire absents (les mobilités actives dans l'ODD 11, le sport dans l'ODD 3 et une cible dédiée au rayonnement international et européen de Strasbourg dans l'ODD 8). Plus important encore, un 18^e ODD consacré

à la Culture a été créé. Il correspond non seulement aux enjeux locaux mais aussi au souhait exprimé par de nombreuses organisations internationales depuis 2013, conscientes de la place essentielle de la culture dans la transformation écologique et sociale.

▶ **Partir de l'expérience des agents.** Même si la sensibilisation des agents se passe bien, la complexité des ODD peut parfois rebuter. Il est donc préférable de partir du concret, du quotidien de leurs actions pour ensuite le rattacher aux ODD que de faire l'inverse.

▶ **Identifier le levier de transformation qui sera le plus efficace en fonction de la situation du territoire.** L'EMS travaille sur la question de l'alimentation car elle détermine non seulement la capacité à nourrir sa population, mais aussi à réduire les émissions de gaz à effet de serre, veiller à la qualité de l'eau, dynamiser le secteur de l'agriculture locale et des circuits d'approvisionnement, réduire le gaspillage alimentaire, et promouvoir une meilleure santé.

▶ **Implication et accompagnement des différents acteurs du territoire.** Concernant les

« Faire d'une contrainte un levier de transformation »

Un fonds de
50 M€
pour aider
à décarboner
les transports

citoyens, ce qui importe n'est pas seulement leur participation mais aussi leur adhésion au projet et à ses valeurs. Pour les entreprises, et notamment les TPE/PME, il est important de les sensibiliser, mais aussi de les accom-

pagner, dans leurs démarches (de transition, RSE...). À cet effet, l'EMS a mis en place le « Dispositif RSE », qui permet d'accompagner techniquement et financièrement les entreprises du territoire.

Au Département des Hauts de Seine, le développement durable comme priorité politique



Olivier Bouviala, Directeur de la Mission stratégique Transition écologique et énergétique (MTEE) • Magali Esteves, Cheffe de l'unité opérationnelle de la MTEE

REDONNER UN CADRE STRATÉGIQUE ET MOBILISATEUR AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Au début des années 2000, le Département des Hauts-de-Seine initie une démarche de développement durable ambitieuse et innovante construite autour d'un Agenda 21. Après avoir prospéré quelques années, la démarche s'est lentement essoufflée, avant de connaître un nouvel élan sous l'impulsion de l'actuel Président, Georges Siffredi. À la suite

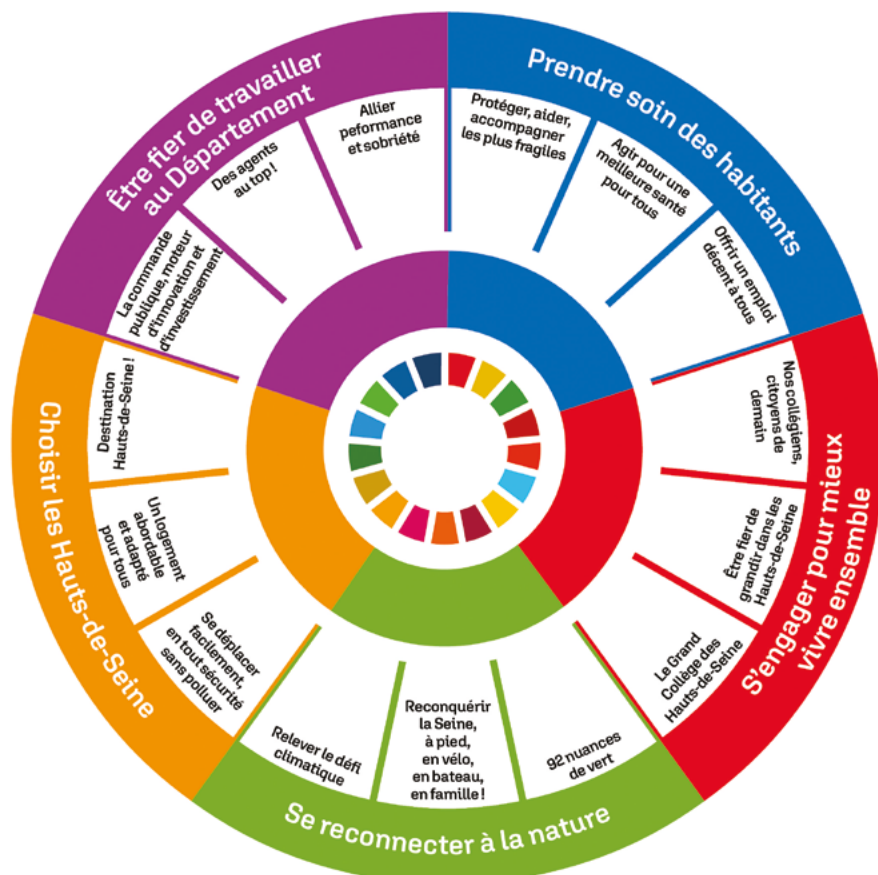
de son élection, celui-ci souhaite doter les politiques du Département d'une dimension stratégique en termes de développement durable, avec un fort accent sur les enjeux de solidarité, de jeunesse et d'attractivité du territoire. Initialement, le rapport annuel de développement durable (RADD) est vu comme le moyen d'avoir cette réflexion stratégique, mais celui-ci montre

rapidement ses limites : il est plus une « photographie » des politiques de la collectivité qu'un document permettant de se projeter dans l'avenir. Le service développement durable est alors missionné pour trouver un cadre stratégique et l'Agenda 2030 et ses

ODD sont vite identifiés comme le référentiel le plus pertinent.

« Les ODD identifiés comme le référentiel le plus pertinent »

Rosace présentant les 5 enjeux et 15 missions de l'Agenda 2030





En octobre 2022 commence le diagnostic de la contribution des politiques du Département aux ODD, avec l'accompagnement d'un prestataire. Les plus de 150 pages du rapport sont résumées en une page synthétique qui croise les 18 politiques publiques de la collectivité avec les 17 ODD. Ce document constitue la base du travail programmatique pour l'avenir. Il permet aux directions de saisir leur contribution aux ODD et de commencer à envisager des actions pour aller plus loin : comment faire pour avoir plus de curseurs au vert ? Comment faire pour que des actions « neutres » aient désormais une contribution positive aux ODD ? Ce travail aboutit en septembre 2023 à un plan validé par le Comité de direction, et présenté au Président. Mais reste une dernière étape, cruciale, pour faire de ce document encore très technique un outil de mobilisation, appropriable par les citoyens.

À l'issue de cette étape, l'Agenda 2030 du Département des Hauts-de-Seine prend la forme d'un livret d'une trentaine de pages, communiquant et très facile d'accès, suscitant l'adhésion des élus et aisément appropriable. La démarche de développement durable est décomposée en cinq grands enjeux : prendre soin des habitants, s'en-

gager pour mieux vivre ensemble, se reconnecter à la nature, choisir les Hauts-de-Seine et être fier de travailler au département. Chaque enjeu a été assorti d'un petit récit d'anticipation, très libre et optimiste, qui permet de se représenter la vie quotidienne en 2030 et de se projeter dans un futur désirable. Le document propose même une projection à 2050, montrant l'ambition de la collectivité et permettant d'inscrire son action dans le long terme.

« Une ambition : inscrire l'action de la collectivité dans le long terme »

S'ADAPTER POUR MOBILISER

Si ce travail de plus d'un an a pu déboucher sur un plan d'action ambitieux, c'est parce que l'administration a bénéficié d'un portage politique fort, et a su ajuster le processus d'élaboration collective au fur et à

mesure. Bien que l'ensemble des directions ait contribué au diagnostic, un travail spécifique de mobilisation des directeurs a dû être fait. Certains se sentaient en effet moins concernés par le projet, ils manquaient de réactivité et éprouvaient des difficultés à se projeter en 2030. En conséquence, la première ébauche de plan, trop technique, manquait d'ambition. La deuxième phase de travail a donc été marquée par une association beaucoup plus forte des directeurs généraux, afin de les sensibiliser aux enjeux du développement durable, de leur permettre de faire le lien avec leurs activités

Aménagement d'une cour « îlot vert » - collège Georges Pompidou à Courbevoie-2023- Crédit CD92 / Julia Brechler

quotidiennes, et de leur donner la possibilité d'accompagner plus étroitement le projet.

Ce travail de mobilisation interne a révélé les difficultés, communes à de nombreuses collectivités, que pouvaient rencontrer certains agents à faire le lien entre le développement durable et leurs missions. Il confirme l'importance de sensibiliser et d'associer les acteurs de l'organisation pour garantir la qualité du projet et mettre en place les conditions de sa réussite.

UNE ORGANISATION TRANSVERSALE ET INNOVANTE

Afin de porter et coordonner la démarche, le Département des Hauts-de-Seine a souhaité revoir son organisation. La Mission stratégique transition écologique et énergétique qui pilote l'Agenda 2030 a été mise en place, directement rattachée au directeur général adjoint (DGA) du pôle Attractivité, Culture et Territoire, en lien avec le cabinet du Président. Elle est chargée de réaliser un travail en trois axes : transformation de l'administration ; engagement des parties pour le développement durable ; rayonnement et attractivité du Département.

Par ailleurs, un réseau Agenda 2030, transversal et horizontal a été mis en place, avec deux types de profil :

► Dans chaque direction, des « référents » développement durable qui rendent compte de l'avancement des différentes actions, avec l'appui du pôle audit pour l'établissement des indicateurs.

► Des « leaders transition », désignés par les directeurs et DGA pour leur capacité d'entraînement et leur connaissance du métier. Ils restent dans leur direction respective mais travaillent en réseau et sont chargés d'inspirer leurs collègues pour faire progresser le développement durable.

Au total, ce réseau compte 83 membres. Ceux-ci doivent se réunir régulièrement lors de petits déjeuners destinés à échanger, créer de l'interconnaissance et de l'entraide. Le choix a été fait de ne pas créer de nouveaux postes dédiés au développement durable et à la transition écologique mais de privilégier des agents opérationnels déjà en poste et de les mettre en lien afin de dépasser la culture du travail en silos propre aux grandes organisations.

Enfin, les services de communication du département sont mis au service de l'Agenda 2030 pour le faire rayonner hors de la collectivité, mais aussi pour favoriser la sensibilisation et la mobilisation en interne.

SE DOTER DES MOYENS D'UNE ÉVALUATION PERTINENTE ET RÉALISTE

L'élaboration de l'Agenda 2030 de la collectivité s'est accompagnée d'une réflexion sur les indicateurs associés, indispensables pour mesurer l'effet des actions et les progrès réalisés. Lors de la phase de diagnostic, chacune des directions a élaboré des indicateurs. Elles ont été orientées vers ceux proposés par l'Insee mais le dernier mot leur a été laissé, afin qu'elles puissent définir les indicateurs les mieux adaptés aux réalités de leur service et aux axes du plan en construction. Le choix de ces indicateurs a également été fait avec le souci de faciliter leur suivi et leur actualisation. Le RADD est désormais utilisé comme un moyen de faire une évaluation annuelle globale des politiques du Département en matière de développement durable et d'avancement de l'Agenda 2030 local.

DES ACTIONS CONCRÈTES AU PROFIT DES CITOYENS DU DÉPARTEMENT

Parmi les politiques inspirantes mises en place ou renforcées dans le cadre de l'Agenda 2030 du Département, on peut citer :

► La « stratégie nature ». L'objectif du Département est de faire en sorte que tous les habitants soient à moins de 15 minutes à pied d'une zone naturelle. Sur un territoire aussi dense que celui des Hauts-de-Seine, ce projet a nécessité l'acquisition de nouveaux espaces naturels.

► Le dispositif « Grand collège ». L'objectif de cette politique est l'ouverture des collèges au grand public en dehors des heures de cours pour y mener des activités, faire des conférences, notamment sur le développement durable. Par exemple, une première initiative menée dans le cadre de la Semaine euro-

péenne de développement durable en octobre 2024 a porté sur l'égalité hommes-femmes dans le sport (ODD 5).

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

Même si la démarche n'en est qu'à ses débuts, plusieurs éléments ont été identifiés comme décisifs dans la construction de cet Agenda 2030 :

► L'alignement entre le Président, son cabinet, le DGS et les DGA autour d'un projet commun, essentiel pour lancer et soutenir la dynamique.

► La présence d'agents jeunes qui partagent les valeurs du développement durable. À titre d'exemple, lors de la formation des agents par des fresques du climat, le service développement durable s'est rendu compte que beaucoup d'agents avaient déjà été formés, et que certains

« L'élaboration de l'Agenda 2030 s'est accompagnée d'une réflexion sur les indicateurs associés »

**Un réseau
Agenda
2030 fort de
83
membres**

d'entre eux étaient des animateurs de fresques et pouvaient l'aider. Et cette dynamique s'auto-entretient : le portage politique fort de l'Agenda 2030 constitue un argument RH et permet d'attirer de jeunes agents souhaitant un travail avec du sens.

► Enfin, la souplesse par rapport au projet initial (et au cahier des charges d'accompagnement proposé à un prestataire) est importante. Il faut rester ouvert, être prêt à modifier le projet, à l'affiner, du début du diagnostic jusqu'à la finalisation du plan d'action.

Le développement durable, clé de voute de l'action du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

Marine Ballet, Chargée de mission Développement Durable • Émilie Castel, Chargée de mission coopération et solidarité internationale

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

UNE RÉGION ENGAGÉE DE LONGUE DATE

La Région Bourgogne-Franche-Comté voit la naissance de l'Agenda 2030 comme une opportunité d'améliorer sa politique internationale et son engagement en faveur du développement durable.

Dès 2015, la Région se saisit des ODD comme un moyen de renforcer le lien entre développement local et action internationale. Depuis 2018, elle utilise le rapport annuel de développement durable comme outil d'acculturation des différents services aux thématiques et méthodes du développement durable.

La stratégie de mandat 2021-2028 de la Région est structurée suivant trois grands axes qui recoupent ceux de l'Agenda onusien : économie, emploi, formation ; transition écologique, énergétique, adaptation climatique et numérique ; fraternité et vivre ensemble.

UNE APPROCHE STRUCTURÉE AUTOUR DES DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin de relever le défi immense que pose le développement durable, à savoir revoir radicalement notre modèle de société, la Région conduit son approche autour de quatre éléments méthodologiques déterminants :

L'organisation du pilotage : la Région utilise sa position de cheffe de file dans de multiples domaines pour piloter les politiques publiques locales dans une perspective de développement durable. Cela se traduit tout d'abord par l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de nombreux documents structurants, schémas, feuilles de route (SRADDET, SRDEII, SRB...) mais aussi par la signature de partenariats ou encore en assurant le rôle d'autorité de gestion des Fonds européens.

La transversalité des approches : pour répondre à l'imbrication croissante des problématiques traitées, la Région a mis en place une gouvernance et une organisation des services qui vise au mieux à répondre au défi de transversalité. Elle favorise pour cela le travail en mode projet et définit chaque année les projets d'ambition régionale.

La participation des acteurs : la Région joue également un rôle important, ensemblier et moteur, autour des enjeux de transition écologique. Elle est ainsi impliquée (à différents niveaux) dans

l'organisation de différentes démarches transversales de coopération (Convention citoyenne, GIEC régional, COP régionale...). Elle encourage également la consultation et/ou la participation des parties prenantes dans les projets. Pour cela, une plateforme dédiée (jeparticipe.bourgogne-franchecomte.fr) a été créée.

Enfin, la Région travaille activement en collaboration avec le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER), qui représente la société civile de manière organisée.

L'évaluation partagée et la stratégie d'amélioration continue : en cohérence avec l'esprit de l'Agenda 21 et de l'Agenda 2030, la Région Bourgogne-Franche-Comté met l'accent sur le rôle crucial de l'évaluation pour rendre l'action publique plus lisible et plus accessible. Elle consiste à vérifier l'utilité, l'efficacité, la pertinence, la cohérence (interne et externe) et l'efficacité des politiques mises en œuvre, dans un souci de transparence à l'égard des partenaires et des citoyens. Le contrôle de gestion et la réalisation de notations extra-financières viennent renforcer cette volonté d'évaluation et d'amélioration continue.

LA CONTRIBUTION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE LA RÉGION BFC À L'AGENDA 2030

Dès 2015, la Région a utilisé les ODD dans le cadre de sa politique internationale, pour

« Les ODD, un moyen de renforcer le lien entre développement local et action internationale »

Dès
2015
la Région a utilisé les ODD dans le cadre de sa politique internationale

17 scientifiques de toutes disciplines composent le GREBE Bourgogne-Franche-Comté

d'une part, enrichir les projets des acteurs de son territoire via des échanges avec des partenaires étrangers et pour, d'autre part, accentuer la solidarité internationale des Bourguignons-Francis-Comtois à travers l'éducation à la citoyenneté mondiale.

La Région BFC mène ainsi plusieurs actions permettant de renforcer la contribution des projets de coopération et de solidarité internationale aux ODD et d'acculturer les acteurs de l'international et le grand public, particulièrement les jeunes, à l'Agenda 2030 :

► Dans le cadre de ses dispositifs financiers « coopération internationale » et « solidarité internationale », la Région exige que les porteurs de projets intègrent les ODD dans leurs projets en démontrant et en évaluant leur contribution aux ODD.

► Dans le cadre de ses coopérations décentralisées, la Région BFC et ses régions partenaires mènent des projets visant à rechercher des solutions partagées et à revoir certaines pratiques permettant ainsi d'accélérer la contribution de la région Bourgogne-Franche-Comté et de ses partenaires aux ODD.

► Organisation de temps de réflexion et d'échanges d'expériences dédiés aux enjeux actuels du développement durable et de la coopération internationale.

► Organisation d'événements dédiés à l'acculturation de l'Agenda 2030 : diffusion d'expositions sur les ODD, tournée régionale d'un spectacle vivant en lien avec les ODD, dans le cadre du festival des solidarités.

► Réalisation et diffusion d'un document ressource sur les ODD.

FAIRE VIVRE LES ODD À TRAVERS DES RÉALISATIONS ET UN TRAVAIL CONSTANT DE SENSIBILISATION

► Structuration d'une Convention Citoyenne pour le Climat et la Biodiversité (CCCB) qui rassemble 36 citoyens et citoyennes de la région tirés au sort. Initiée en 2023, la démarche a été lancée en novembre 2023, les membres de la CCCB se sont réunis à 5 reprises, ont bénéficié de temps d'échanges, de rencontres avec des scientifiques et experts, avec des élus ou des techniciens de la Région ou encore avec des acteurs engagés.

À la suite de ces sessions, le groupe a formulé et transmis à la Région ses 272 propositions, structurées selon 35 actions clés. Ces propositions sont en cours d'instruction par les services et les élus du conseil régional⁴⁶.

► La Région participe pleinement à la COP régionale pour la territorialisation de la Planification écologique puisqu'elle s'est donné les moyens de copiloter aux côtés de l'Etat la démarche en région⁴⁷.

► Constitution d'un groupe interdisciplinaire d'experts sur le changement climatique et la biodiversité, pour étudier et prévenir les risques propres au territoire régional. Le GREBE Bourgogne-Franche-Comté est composé de 17 scientifiques de toutes disciplines spécialistes des questions écologiques.

► Mise en place d'un dispositif renforcé d'éco-conditionnalité (sur les plans foncier, eau, déchets, biodiversité, énergie...) de toutes les aides régionales aux bâtiments et équipements qu'il s'agisse de rénovation ou de construction. Il s'agit ainsi d'appliquer des conditions sur les performances énergétiques et environnementales des projets.

« La Région veille également à sensibiliser ses agents et agentes aux enjeux du développement durable et à la citoyenneté mondiale »

La Région veille également à sensibiliser ses agents et agentes aux enjeux du développement durable et à la citoyenneté mondiale :

► Ainsi, chaque année la Région organise un événementiel pour les Semaines européennes du Développement Durable (SEDD). Durant ces 3 semaines, de nombreuses activités sont proposées aux agentes et agents de la Région :

visites, ateliers, webinaires, temps de rencontre et d'échanges ou défis pour mettre en lumière les politiques durables de la Région et pour sensibiliser à des pratiques plus durables pour le quotidien de chacun. Elle déploie également une animation d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale pour faire découvrir les 17 ODD de façon ludique : « Missions ODD : La planète en alerte ! ». Cette animation façon Escape Game, créée par l'association Kurioz et ses partenaires dans le cadre de son projet éducatif « Méthodes et Outils pédagogiques pour les Objectifs de Développement Durable » (MOODD), est proposée pour les agentes et agents volontaires dans le cadre de la SEDD et pour les encadrants et encadrantes qui souhaitent animer un temps spécifique pour leur équipe.

► La Région déploie enfin une démarche de sensibilisation aux enjeux climatiques en mobilisant en première ligne les managers via des conférences, des formations en ligne ou encore la participation à un atelier de la Fresque du Climat animée par un groupe de 7 agentes et agents qui ont été formés à cette animation dans le cadre de la politique de ressources humaines.

⁴⁶ Pour en savoir plus : <https://jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr/convention-pour-le-climat-et-la-biodiversite-2023-2024/>

Des outils pour faire vivre les ODD dans les territoires

Les exemples qui suivent mettent en avant des outils et approches innovants développés par des collectivités pour faire progresser les ODD dans leur fonctionnement quotidien ou y sensibiliser élus et acteurs du territoire.

Ils soulignent l'intérêt de ces outils, mais aussi leurs éventuelles limites, et proposent des conseils pour leur mise en place dans d'autres collectivités.

Le Rapport de développement durable, instrument de mobilisation pour les ODD au Conseil départemental de Seine-et-Marne

Béatrice Rucheton, vice-présidente chargée de l'environnement • Sophie Kuhn, Cheffe de service Expertise Déchets Energie Climat, Direction de l'Eau, de l'Environnement et de l'Agriculture



Le Département de la Seine-et-Marne a fait de l'exercice obligatoire du rapport annuel de développement durable (RADD) un outil de pilotage de ses politiques de développement durable. Le rapport analyse la contribution positive des politiques départementales aux ODD, selon une graduation en six niveaux (pas de lien ; impact potentiel ; impact indirect ; impact direct faible ; impact direct significatif ; impact direct majeur). Cette analyse est complétée

par un jeu d'indicateurs territoriaux, issus du travail de déclinaison départementale des indicateurs du Cnis réalisée par l'Insee, parfois adaptés pour exploiter les indicateurs suivis par l'Observatoire Départemental.

Au-delà de son intérêt en termes d'évaluation et de communication, le RADD du Département constitue également un outil précieux d'acculturation des élus et services aux enjeux du développement durable, et est utilisé comme une aide à la décision. Ainsi, chaque année, le Département organise deux comités de pilotage (Copil) consacrés au RADD auxquels sont conviés tous les Vice-présidents et conseillers départementaux délégués, la

« Le RADD constitue également un outil précieux d'acculturation »

Ci-dessous : animation en COTECH référents RADD sur les liens entre ODD et culture. À droite : Béatrice Rucheton, vice-présidente chargée de l'environnement



Direction générale des services (DGS), les Directeurs généraux adjoints (DGA) et les directions. Le Copil de lancement permet d'opérer un retour sur le RADD précédent, les conclusions qui en ont été tirées, les outils mis en place. Le second Copil arrête les éléments clés du prochain rapport. Un référent RADD a été désigné dans chaque direction ou DGA suivant le choix opéré par ces dernières, avec pour rôle de coordonner la collecte des informations et indicateurs pour le prochain rapport. Il assoit sa légitimité sur une lettre de mission à destination des directions et DGA, signée du DGS, afin d'assurer l'implication des directions dans la collecte de données. Lorsqu'il est finalisé, le RADD est distribué dans sa version papier à tous les membres du Comité de pilotage, aux directeurs et directrices des Maisons Départementales des Solidarités, et aux référents RADD pour mettre en avant leur contribution aux ODD. Sur la base de ce travail, le service en charge de la production du RADD produit chaque année des fiches à l'intention des Vice-présidents qui montrent les progrès ou les reculs de leur délégation dans l'atteinte des ODD, ainsi que les raisons de ces évolutions.

INTÉRÊT

- ▶ Montre les actions du département en matière de développement durable en mettant en avant la contribution aux ODD.
- ▶ Favorise la transversalité par la concertation entre services sur le bilan des politiques de développement durable.
- ▶ Donne une visibilité et une légitimité aux référents développement durable au sein de leur direction.
- ▶ Permet aux élus de visualiser la contribution de leur délégation aux ODD, et de l'améliorer.

POINTS DE VIGILANCE

- ▶ Seules les contributions positives aux ODD sont montrées dans le RADD.
- ▶ La coordination en CoPil et le rôle de référent développement durable représentent une charge supplémentaire de travail pour les agents.

LE CONSEIL À RETENIR

Préparer en amont la réalisation du RADD en mobilisant les agents pour une collecte de données facilitée et utiliser le travail de reporting comme une occasion de dialogue entre services sur les réalisations en termes de développement durable.

Dans le département de l'Aude, un budget participatif relié aux ODD

Valérie Dumontet, vice-présidente déléguée à la démocratie et la jeunesse



Au Conseil départemental de l'Aude, les principes de l'Agenda 2030 s'expriment tout particulière-

ment dans les champs de la démocratie et de la jeunesse. Outre le Conseil départemental des jeunes, une initiative en particulier permet de lier ces deux domaines, au service du développement durable : le budget participatif.

Deux éditions (2020-21 et 2022-23), ont déjà permis de financer un total de 59 projets. Les projets sont sélectionnés par le vote des habitants et peuvent recevoir un montant maximum de 75 000 €, pour

une enveloppe totale de 1,5 millions d'euros. L'initiative a rassemblé 11 100 votants en 2021, et 21 218 en 2023, soit 6 % de la population audoise. La participation est ouverte à tous les habitants âgés de 11 ans et plus, à la fois pour déposer des projets et participer au vote pour désigner les lauréats. Les projets déposés doivent nécessairement montrer qu'ils permettent de contribuer à au moins un ODD, avec une attention particulière à la solidarité, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les inégalités, aux actions favorisant l'accessibilité

pour tous (personnes en situation de handicap, personnes éloignées), ainsi qu'à la protection et la valorisation de l'environnement (choix de matériel labellisé, recyclé, recyclable, faible en consommation d'énergie, durable, etc.).

Le département a mis en place une équipe projet d'agents volontaires qui accompagne les porteurs d'initiatives pour faire de leur idée initiale un projet concret et finançable. Des réunions territoriales de proximité (la Fabrique des idées) permettent aux porteurs de se rencontrer, d'échanger et d'envisager des projets communs.

Pour la deuxième édition, les lauréats du premier appel à projets ont été invités pour témoigner de leur expérience et inspirer les nouveaux candidats. Cette étape cruciale

permet de créer du lien et de susciter des envies d'actions communes qui peuvent se concrétiser même si le projet n'est finalement pas sélectionné. L'implication des habitants tout au long du dispositif est garantie par une commission composée à égalité d'élus, de membres des instances consultatives du département et de citoyens tirés au sort, avec une parité hommes-femmes. Le rôle de cette commission est de suivre la démarche, de s'assurer de la bonne conduite du projet, d'arbitrer des questions

« Susciter des envies d'actions communes »

remontant de l'équipe projet et de superviser l'évaluation, ouverte à tous les votants.

Lors de la deuxième édition, les thématiques principales des projets lauréats se répartissaient ainsi : 45 % autour du sport dont une bonne partie avec une dimension inclusion ; 22 % transition écologique ; 11 % Préservation du patrimoine ; 11 % vivre ensemble ; 7 % culture ; 4 % jeunesse hors sport et culture (à noter que la répartition thématique des projets avant le vote n'était pas la même, le sport ayant largement capitalisé les votes).

Une prochaine édition se prépare sur la base de l'évaluation des 2 éditions passées. Premier changement notable, le budget participatif change de nom et devient « budget citoyen », pour mieux illustrer le sens de cette action et passer un nouveau cap dans l'implication des habitants. En outre, la contribution à l'atteinte des ODD sera abordée de façon plus affirmée et visible.

INTÉRÊT

- ▶ Fait connaître les ODD aux citoyens et leur donne un pouvoir d'agir pour y contribuer.
- ▶ Permet de recueillir une photographie des pré-occupations des habitants.
- ▶ Suscite des projets et des coopérations sur le territoire au-delà des initiatives finalement sélectionnées.

POINT DE VIGILANCE

L'investissement en temps pour accompagner les initiatives jusqu'au dépôt de projet est lourd.

LE CONSEIL À RETENIR

L'accompagnement des porteurs de projet et leur mise en lien les uns avec les autres lors de réunions de proximité est la clé d'une bonne intégration des ODD dans les projets et de la constitution de liens qui peuvent générer de nouvelles coopérations sur le territoire.

L'analyse des délibérations du Grand Angoulême au prisme des ODD

Boris Le Jolly, Directeur de la Transition Écologique



En 2019, à la demande de son président qui souhaitait davantage communiquer sur les impacts positifs des décisions de l'agglomération, la Communauté d'agglomération,

la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême a entrepris d'analyser ses délibérations à l'aune des ODD. Un groupe de travail interservices a été mis en place pour concevoir une méthodologie à destination des agents et un guide expliquant la démarche et présentant le sens de chaque ODD pour la collectivité.

À partir de 2020, les délibérations du conseil communautaires ont été analysées en termes de contribution aux ODD. Pour chaque délibération, un cartouche précise quels ODD (au nombre maximum de 5) sont positivement impactés. En 2022, 361 délibérations ont été analysées par le prisme des ODD, soit 82 % des délibérations présentées en conseils et bureaux communautaires.

INTÉRÊT

- ▶ Montre comment les politiques de la collectivité contribuent aux ODD, permet de mettre

en évidence des points forts et des manques.

- ▶ Fait prendre conscience du caractère transversal des ODD dans les politiques locales.
- ▶ Rend les ODD plus concrets et favorise la sensibilisation des agents et des élus.

POINTS DE VIGILANCE

▶ Une partie des délibérations est cyclique, les dépenses étant reconduites d'une année sur l'autre, ce qui fait qu'un nombre non négligeable d'actes ne sont pas réexaminés du point de vue des ODD.

▶ Identifier la contribution visée d'une délibération à un ODD ne revient pas à mesurer l'impact réel de l'acte, et doit donc être complété d'une démarche d'évaluation, dans une logique d'amélioration continue.

LE CONSEIL À RETENIR

Que ce soit dans l'élaboration de la démarche ou dans sa mise en œuvre, associer les services est primordial. Cela permet de dédramatiser l'initiative et de la rendre plus efficace et complète. Un petit guide pratique (quatre pages) tel que produit par la CA du Grand Angoulême à destination de ses agents facilite cette mobilisation.

« Analyser les délibérations du conseil communautaires en termes de contribution aux ODD. »

Le budget développement durable du Conseil départemental des Yvelines

Marie-Gabrielle Jacob, Responsable évaluation et cheffe de projet budget développement durable, Service d'Aide à l'Évaluation, Direction des Finances et de l'Évaluation • Claire Chiabotto, stagiaire à la Direction des Finances et de l'Évaluation



Yvelines
Le Département

Fin 2022, des agents de la direction des finances du Département des Yvelines,

en lien avec le GIP Seine et Yvelines Environnement ont été à l'initiative d'une démarche de budgétisation durable pour le département, afin de connaître l'impact de ses intentions de dépenses. La méthode proposée par l'institut I4CE pour un budget climat est peu adaptée aux départements : le budget de ces derniers est essentiellement constitué de dépenses sociales et de masse salariale. Le Département développe alors sa propre méthodologie, qu'il teste fin 2022 pour le budget primitif (BP) 2023. Pour ce premier exercice, les dépenses de 9 directions, représentant 80 % du budget, sont passées au crible de leur contribution (favorable, défavorable ou neutre) aux différentes cibles des ODD, que le Département a territorialisées. Afin d'harmoniser l'évaluation de la contribution d'une dépense à des cibles et ainsi diminuer l'impact de la subjectivité de l'évaluateur, le Département a produit des guides référentiels, pour certains secteurs à impact.

**Ci-dessous :
Les brigades vertes.
Dans le cadre
des contrats
Parcours Emploi
Compétences,
des bénéficiaires
du RSA sont formés
aux métiers
du paysage.**



Les dépenses sont étudiées cible par cible par l'équipe projet qui les propose aux directions. Des échanges en ateliers permettent de confronter les points de vue et d'arrêter une appréciation de la contribution de la dépense aux ODD.

INTÉRÊT

- ▶ Favorise l'acculturation et la prise de conscience des enjeux du développement durable et des impacts des choix budgétaires par la collectivité.
- ▶ Donne une vision de la transversalité des actions de la collectivité en mettant en valeur les programmes à impacts multiples (qu'ils soient favorables ou défavorables selon les ODD).
- ▶ L'analyse du budget sous l'angle des ODD permet de susciter des démarches correctrices et d'ajouter d'autres critères d'analyse que ceux financiers pour alimenter les décisions tout au long du cycle financier.
- ▶ S'intègre dans une gouvernance développement durable en complémentarité du rapport de développement durable.

POINTS DE VIGILANCE

- ▶ Le budget ODD porte actuellement sur les intentions de dépenses, et non les projets réalisés, qui peuvent différer de l'intention initiale. De la même façon, il est difficile d'évaluer en amont la contribution d'un appel à projet aux ODD car il y a une incertitude sur les projets déposés puis retenus à la fin de l'appel.
- ▶ Aujourd'hui, le budget ODD n'est pas encore exploité comme un outil d'aide à la décision en raison du contexte budgétaire très contraint (dépenses recentrées autour des compétences) et de la jeunesse de la méthodologie (livrables opérationnels en cours d'élaboration).
- ▶ Par ailleurs, la communication auprès des élus et en externe auprès des Yvelinoises et Yvelinois est encore limitée. C'est un axe de développement prioritaire pour le prochain exercice sur le BP 2025.

LE CONSEIL À RETENIR

Se lancer dans une budgétisation durable est exigeant, ambitieux et novateur. Il faut rester humble et pragmatique et ne pas craindre de tâtonner et d'expérimenter. Afin de mettre toutes les chances de son côté, l'appui de la direction générale est indispensable.